

AUGMENTATION SALARIALE LA BRANCHE A-T-ELLE REÇU LES MESSAGES?

Le retrait de la réforme des retraites reste notre priorité, pour autant le pouvoir d'achat des personnels des IEG est également un sujet d'actualité.

Pouvoir d'achat pour lequel la Première ministre a envoyé un message clair aux branches professionnelles leur demandant une revalorisation des grilles salariales.

FO demande donc l'ouverture des négociations salariales au niveau de la Branche comme le stipule l'accord sur les mesures salariales du 6 octobre 2022, signé par notre organisation, qui prévoit que les organisations syndicales employeurs et salariés se rencontrent à mi-année 2023 afin de discuter du niveau des rémunérations au sein des IEG.

Nous venons de demander officiellement à l'UFE et l'Unemig l'ouverture des négociations rémunération au sein de la Branche des IEG.

FO Énergie revendique, entre autres, dans le cadre de ces négociations :

- Des mesures pérennes par une augmentation conséquente du Salaire National de Base, seul garant d'une équité de traitement des personnels des IEG
- Une réévaluation de la grille salariale afin que l'entrée dans celle-ci respecte une obligation réglementaire du minima SMIC et évite son écrasement
- La réévaluation des niveaux d'embauche quel que soit les diplômes

Les mesures proposées devront concerner tous les collègues sans distinction, avec une attention particulière pour les bas salaires pour qui un coup de pouce sera attendu.

Les personnels des IEG sont la richesse des entreprises des IEG, vous devez bénéficier d'une juste rétribution de la valeur partagée, c'est ce que FO Énergie revendique !



AGIR, NE PAS SUBIR !

www.fnem-fo.org